



# Lutte contre l'éclairage public vétuste avec la FDE62

---

Mis à jour le 28 novembre 2016

Enregistrer dans mes initiatives

En 2012, à la suite du dispositif expérimental de rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 2 000 habitants mis en place par l'ADEME, la FDE 62 (Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais) s'est engagée dans un **programme de rénovation de l'éclairage public de ses adhérents basé sur le facteur 2 : le Projet SEVE (Suppression Eclairage Vétuste pour l'Environnement)**.

Fiche d'identité de l'initiative

---

**Titre de l'action**                      Campagne de mesures et d'analyses de plusieurs dispositifs d'éclairage public dans le cadre de projets de rénovation ambitieux

---

**Lieu / Échelle d'intervention**                      Département du Pas-de-Calais

---

**Identification du porteur de projet**                      Contact : François BROLY, 03 21 51 09 40

---

**Partenaires**

---

**Indicateurs de moyens et de résultats**

---

**Période de réalisation**                      - Date de l'opération : 2014  
- Durée de l'opération : 15 mois

---

**Bénéficiaires / cibles de l'action**                      Habitants

---

## Documents de référence disponibles

La FDE 62 (Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais) est la 2ème plus importante fédération de France. Au nom des communes, la FDE 62, autorité concédante, contrôle l'activité des concessionnaires qui exploitent les réseaux d'électricité et de gaz. En effet, en France, les communes sont propriétaires des réseaux de gaz et d'électricité. Elles ont donc la charge d'organiser la distribution de l'énergie. En 1995, les 893 communes du Pas-de-Calais qui représente 1 444 530 habitants, se sont unies et ont créé la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de Calais (FDE 62) pour lui confier cette mission de service public.

En 2012, à la suite du dispositif expérimental de rénovation de l'éclairage public des communes de moins de 2 000 habitants mis en place par l'ADEME, la FDE62 s'est engagée dans un **programme de rénovation de l'éclairage public de ses adhérents basé sur le facteur 2 : le Projet SEVE (Suppression Eclairage Vétuste pour l'Environnement)**.

Remplacer les points lumineux obsolètes et énergivores des communes volontaires, en 5 ou 6 ans, pour réduire de 50% leur consommation d'électricité "publique" : telle est l'ambition portée par la FDE62. Aujourd'hui, pour confirmer les gains énergétiques estimés et qualifier différentes technologies d'éclairage public, elle souhaite engager une campagne de mesures électriques et photométriques sur site avant et après travaux afin de pouvoir confirmer les gains théoriques.

En fin de campagne, la fédération organisera une réunion de restitution des résultats qui seront d'ailleurs capitalisés dans le cadre des formations Éclairage Public qu'elle souhaite proposer à ses adhérents. Pour cette action engagée par la FDE62, le FRAMEE propose une subvention de 9 590 EUR soit la moitié de son coût total.

## Découvrez d'autres contenus similaires

Le 06.09.2018

### **5e téléconférence TEPOS en actions : l'éclairage public**

### **Eclairages publics, protégeons notre...**

### **Publication "rénovation des logements...**

Du 31.03 au 10.04.2018

### **Éclairage sur le mal-logement / 23° rapport Fondation Abbé Pierre**

Le 04.02.2016

### **Gestion de l'éclairage (économies d'énergie, sécurité confort et maintenance) - Grande Synthe**

Le 20.04.2016

## **21° rapport sur l'état du mal-logement, un éclairage régional - Douai**

Le 22.04.2016

## **21° rapport sur l'état du mal-logement, un éclairage régional - Berck**

## **Étude "Agir contre la précarité alime...**

Le 15.10.2019

## **Dé-Densifier pour lutter contre la précarité énergétique - Lille**

## **Les citoyens du Nord-Pas de Calais s'...**

## **Actes "Agendas 21 et lutte contre les...**

## **Marchés publics**